

Compte Rendu de la CTD du 26/09/2018

A Cuffies

Présents : Yvette Gaine, Sophie Grandhomme, Frédéric Brodin, Didier Cochet, Jean-Paul Lobjois , Francis Soyeux & Daniel Hulin représentant le Comité Directeur

Excusés : Michel Charpentier, Didier Marcheleck

Préambule : Le Président de l'UFOLEP 02 et notre Délégué sont venus nous rencontrer pour se concerter sur les attributions de la CTD et la validité des licences Cycloport.

Régional de CLM du 9 septembre 2018

Cette épreuve était qualificative pour le Championnat de France . Elle a été ouverte aux régions qui n'avaient pas d'organisation similaire dont les Flandres Artois . Des titres ont donc été décernés séparément pour nos 2 régions . Cela a permis une bonne participation avec 190 engagés . A noter la très bonne organisation du club de la Chérizienne .

Malheureusement le France a été annulé suite à la pression des agriculteurs sur les élus et la préfecture.

Etudes des PV compétitions.

1 septembre 2018 à ANIZY le CHATEAU : 91 partants , chute sans gravité de DOLHEM Maxence (CCVSA). Bonne participation malgré une interprétation restrictive sur la validité des licences.

2 septembre 2018 à COURMELLES : 62 partants , OGET Stéphane (ASPTT REIMS) est toujours en possession d'un carton de 3 alors qu'il a plus de 30 pts en 3 et qu'il vient ici de remporter sa 3ème victoire en 2 en 3 courses successives . Dans l'Aisne il sera en 1ère catégorie , il rentre dans le cas de la supériorité manifeste . Un courrier va être fait à la MARNE pour régulariser cette situation.

9 septembre 2018 à TROSLY LOIRE : voir note ci dessus

23 septembre 2018 à PARCY TIGNY : 57 partants . En regard des conditions météo (rafales de vent et pluie violente) la décision de maintenir l'épreuve a été prise au dernier moment lors d'une légère accalmie. Aussitôt le départ donné des trombes d'eau s'abattent . L'organisateur , en accord avec les délégués , décide de raccourcir l'épreuve.

Communications des courriers reçus

Nous avons reçu des demandes de descente . Nous rappelons que ces demandes seront traitées après le 1 décembre 2018 sous réserve que le demandeur ait repris sa licence , qu'elle soit validée par son Président et que son club ait été représenté à la réunion des clubs du 30 novembre 2018.

Demande de surclassement du cadet 2ème année CHARPENTIER Kylian (VC Ternois) . Accordée avec un carton de 3. De ce fait il est considéré en 17/19 ans et n'est plus limité en braquet.

Maillots de champion pour le CLM/Equipe. Les équipes ne reçoivent pas de maillots de champion (Règlement National)

>demande de Quentin DUPONT (Flixecourt 80) , la CTD02 lui propose de se rapprocher de notre Délégué Régional Mr VIVIES qui est le dépositaire des maillots régionaux.

>demande de Hervé FOSSE (CCS) , la CTD02 lui propose de se rapprocher de notre Délégué Départemental Mr SAVOYEN qui est le dépositaire des maillots départementaux.

Courriel du secrétaire du CV TERNOIS suite à l'épreuve de PARCY TIGNY.

Il nous signale à posteriori qu'un coureur du CCS , PASTOT Christophe , a participé à la course avec un vélo à freins à disques. Il est dommage que les délégués présents sur l'épreuve n'aient pas été interpellés pour vérifier le fait. Ce matériel étant actuellement prohibé la CTD va rechercher des éléments pour vérifier ces allégations.

Suite au refus de faire courir en 2 le cadet (CHARPENTIER Kylian) que nous venons de surclassé en 3 ce même secrétaire nous signale que sur la course de BUCY le LONG un cadet non surclassé avait participé à la course des 2. Pour information ce coureur revenait d'une course FFC annulée et les 3 venaient de partir. L'organisateur lui a donc accordé de partir avec les 2 à condition de quitter la course après le nombre de tours impartis aux cadets. Chose qui a été faite.

La CTD a envoyé des courriels aux Délégués de la Marne et des Ardennes afin qu'ils soient vigilants aux points de leurs licenciés.

En retour les Ardennes ont pris bonne note de notre demande ; par contre nous n'avons aucun retour de la Marne. A suivre en 2019.

Divers

Ouverture de nos courses aux autres fédérations : la question sera posée en Commission Sportive Régionale. Si l'Aisne l'autorise il conviendra à chaque organisateur de la valider au coup par coup . Cette ouverture se ferait conformément au Règlement National y compris les équivalences de catégorie. Ce sujet sera évoqué avec les Représentants des clubs le 30 novembre .

Prochaine réunion : le vendredi 30 novembre 2018 à Cuffies

18 heures pour la CTD

19 heures pour les associations ,merci aux clubs de faire parvenir par avance vos dates d'organisations pour 2019.

La CTD Cycloport